



Ça peut vous arriver :

La direction de FTV a eu la peau de Jean-Marc Pitte,
ou comment la violence d'entreprise s'exerce pour l'exemple...

C'est un bon journaliste, un professionnel reconnu par ses pairs, en l'occurrence celles et ceux qui l'avaient notamment élu président de la Société des journalistes de la rédaction nationale de France 3. C'était à l'époque de son travail au service étranger.

Après 20 ans dans une rédaction parisienne, Jean-Marc avait choisi de retourner en Normandie, à France 3 Rouen, sa région d'origine. S'il a changé de registre éditorial, d'environnement professionnel, de conditions de travail, il n'a en rien abdiqué ses exigences quant à la qualité de l'information, au respect de la déontologie et des bonnes pratiques professionnelles.

Jean-Marc s'est fondu dans le rythme de son BRI, avec un sens du collectif qui lui a permis de sortir des infos, et aussi d'accepter, comme ses collègues, des sujets pas toujours dignes d'intérêt pour alimenter les éditions : il n'a pas la grosse tête !

Jean-Marc a dû prendre des risques dans son passé de journaliste en terrain de guerre... peut-être en a-t-il gardé trop de réflexes qui incommode certains partenaires de travail : La direction s'en est servi pour le licencier !!

Jean-Marc est un adepte du débat éditorial, même virulent, et du dialogue franc qui peut passer pour maladroit ! C'est juste un journaliste honnête qui dit quand ça ne va pas. Parfois un peu trop haut. Et ça dérange ! La direction s'en est servi pour le licencier !

Les reproches faits à Jean-Marc – une entorse supposée au code de la route puisque sans contravention et une controverse avec son rédacteur en chef - ont alimenté une commission de discipline ubuesque tant le dossier est vide de fautes avérées ; un grand moment de honte pour l'info du réseau France 3 et la direction de France-télévisions !

La direction a pris plus de gants avec ces encadrants qui balancent des téléphones à la tête d'autres collègues, qui demandent de tourner des images en conduisant, qui ébruient publiquement les infos personnelles échangées lors des entretiens annuels ou détenues à qualité, qui maltraitent des salarié-e-s handicapé-e-s, qui fument dans les locaux etc....

Quand les ressources (in)-humaines s'emparent de la gestion des rédactions, tous les moyens sont bons pour intimider les réfractaires à la médiocrité !

Jean-Marc Pitte n'avait jamais eu de sanction disciplinaire auparavant. Son licenciement est la honte du service public. Il déshonore celles et ceux qui l'ont suggéré, décidé et accepté.

Du fait de l'absence de motifs sérieux et de l'arbitraire de la décision, les organisations syndicales signataires - CFDT, CGT, FO, SNJ - demandent l'annulation de la sanction de licenciement infligée à Jean-Marc Pitte.

Sans un geste de la part de la direction, elles déposeront un préavis de grève national pour dénoncer ces méthodes de management des rédactions indignes d'un service public qui prétend donner la priorité à une information de qualité.

Paris, le 19 février 2018